



# COMMUNE DE SAINT-PAUL-LE-JEUNE

**SÉANCE du mercredi 12 juin 2024**

**Procès-verbal N°30 - 06/2024**

Le 12 juin 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul le Jeune se sont réunis à 20h30 à la mairie de la commune de Saint Paul le Jeune, sur la convocation du 07/06/2024 adressée par M Thierry Bruyère-Isnard, Maire, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**Présents (9)** : BRUYERE-ISNARD THIERRY, AMBROSINO ERIC, ANTONIOTTI DANIELE, BERNARD JULIEN, DUSAUTOIR JOANNE, MARGOTTON MAGALIE, SERAIDARIAN NATHALIE, SOLIGNAC MICHELLE, RIO JEAN-LUC.

**Absents excusés (5)** : DELORME DAVID A RIO JEAN-LUC, BRUNDO JEAN A Thierry BRUYERE-ISNARD, CHALVET CATHY A ANTONIOTTI DANIELE, LAURANT THIERRY A DUSAUTOIR JOANNE, RODIER MURIEL A BERNARD JULIEN.

**Absents (1)** : BLANCHART NOEMIE,

**Secrétaire de séance** : DUSAUTOIR JOANNE.

La séance s'est tenue en présence du public et en Visio en direct sur la page Facebook de la mairie

## ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du compte-rendu du conseil municipal du vendredi 02 avril 2024
- 3- Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial
- 4- Délibération pour les indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- 5- Un point étape sur les travaux d'eau et assainissement
- 6- Un pont étape sur la construction de la maison de santé
- 7- Un point étape sur les travaux « cœur de village »
- 8- Un point étape sur les travaux à la Résidence REPAIRE
- 9- Réflexion sur la rénovation énergétique des logements dit « ancienne poste », rue Lt Crégut
- 10- Informations diverses

Monsieur Le Maire fait l'appel des membres présents, le nombre de membres présents est de 9, le conseil municipal peut siéger valablement. Il précise qu'il y a des procurations (5 procurations).

**Secrétaire de séance** : Mme Joanne Dusautoir

### 1 - Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'adopter l'ordre du jour

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 2- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 02 avril 2024

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal a été transmis à tous les conseillers municipaux ; Après avoir demandé si des remarques ou des erreurs sont à signaler, il soumet à l'approbation le procès-verbal.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

### 3- Délibération pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial

Monsieur le Maire expose les motifs qui le conduisent à créer ce poste suite au départ en retraite d'un agent titulaire du service technique.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14



# COMMUNE DE SAINT-PAUL-LE-JEUNE

## 4- Délibération pour les indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau sur les indemnités horaires pour les travaux supplémentaires ; L'ancienne délibération étant devenue obsolète. Il convient, dans cette délibération, de préciser l'ensemble des catégories pouvant percevoir ces indemnités horaires :

- **Filière Territoriale Administrative**
  - **Catégorie C, Grades :**
    - Adjoint Administratif
    - Adjoint Administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
    - Adjoint Administratif principal 1<sup>ère</sup> classe
- **Filière Territoriale Animation**
  - **Catégorie C, Grades :**
    - Adjoint d'animation territorial
    - Adjoint d'animation territorial principal 2<sup>ème</sup> classe
    - Adjoint d'animation territorial principal 2<sup>ème</sup> classe
- **Filière Territoriale Technique**
  - **Catégorie C, Grades :**
    - Adjoint Technique
    - Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
    - Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires : sont attribuées dans le cadre de la réalisation effective de travaux supplémentaires demandés par l'autorité territoriale ou le chef de service et selon les dispositions du n° 2002-60 du 14 janvier 2002.

### Agents non titulaires

Précise que les dispositions des primes et indemnités faisant l'objet de la présente délibération pourront être étendues aux agents non titulaires de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence.

Contre	Abstention	Pour
0	0	14

## 5- Un point étape sur les travaux d'eau et assainissement

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux à venir dans ces domaines :

- Les travaux du quartier de Larnas (route de Sauvas) pour une reprise du réseau d'eau potable ainsi qu'une extension du réseau d'assainissement pour un groupe de maisons existantes
- La mise à jour du schéma général de l'assainissement et du schéma directeur de l'eau potable. Nous avons lancé pour cela une consultation disponible sur achat public. La consultation est ouverte jusqu'au 13 juillet 2024.

## 6- Un point étape sur la construction de la maison de santé

Nous avançons sur ce dossier. Le permis a été accepté et nous ouvrons les appels d'offre des entreprises le 18 juillet. Pour cela nous sommes accompagnés par le SDEA. Si tout va bien et que les financeurs nous précisent le montant des subventions, on pourrait débiter les travaux en Octobre ou Novembre 2024

## 7- Un point étape sur les travaux « cœur de village »

Les travaux avancent également sur le projet cœur de village et la collaboration Commune/communauté de communes est parfaite. Pour ces travaux nous sommes également accompagnés par le SDEA. Le revêtement absorbant et sa couleur s'accordent parfaitement avec la place.

## 8- Un point étape sur les travaux à la Résidence REPAIRE

Mme Dusautoir fait un point. Les travaux devraient se terminer fin juin :

- Les façades sont quasiment terminées



# COMMUNE DE SAINT-PAUL-LE-JEUNE

- Chaque appartement a été doté de volets roulants électriques et de double vitrage performant
- La salle commune est désormais climatisée. Elle permettra en cas de canicule de disposer d'un endroit frais pour les résidents.

## 9- Réflexion sur la rénovation énergétique des logements dit « ancienne poste », rue Lt Crégut

Monsieur le Maire fait un point sur le bâtiment communal à usage locatif de la rue du lieutenant Crégut (Ancienne poste). Les élus se sont rendus sur place et ont pris conscience du potentiel locatif de cet immeuble.

Nous allons dans un premier temps faire un diagnostic thermique du bâtiment pour en connaître la catégorie thermique. A partir de ce diagnostic, nous serons amenés à prendre des décisions. Comme par exemple :

- Faire les travaux en direct avec un subventionnement possible
- Vendre le bâtiment
- Confier à un opérateur comme « Ardèche Habitat » les travaux et la gestion du bâtiment

## 10- Informations diverses

- Réédition de la brochure sur Saint Paul le Jeune
- Jean-Luc Rio fait le point sur la réédition de la brochure sur Saint Paul le Jeune. Il invite les élus à faire par retour de mail, les dernières observations avant de lancer l'édition.
- Le panneau « Portes d'entrée de Saint Paul le Jeune »
- Jean-Luc Rio avec un groupe d'élus à finaliser le panneau qui sera installé face au Crédit Agricole. Un deuxième panneau sera installé dans le point Info. Si possible avant l'été.
- Rénovation thermique des bâtiments communaux et photovoltaïque
- Monsieur le Maire communique aux élus le résultat du SDE07 sur le potentiel photovoltaïque des toits communaux. Il semble que le toit de la médiathèque avec une production de 36KV soit le mieux adapté pour l'installation de nouveaux panneaux. Nous allons poursuivre l'étude et voir le modèle économique à mettre en place (Autoconsommation ou revente à un fournisseur d'énergie).
- Courrier du conseil municipal des jeunes
- Mme Dusautoir nous informe que le conseil municipal des jeunes souhaiterait bénéficier d'une « petite enveloppe budgétaire » pour faire des actions afin de compléter la future installation de skate part avec l'ajout d'une rampe. Le conseil municipal est d'accord.
- Obligations légales de débroussaillage : On rappelle les obligations légales de débroussaillage et on informe qu'il paraît nécessaire de procéder à un élagage dans le vallon du Champval afin de permettre en cas d'incendie aux véhicules des pompiers de pouvoir accéder au massif. Une information sera faite à tous les riverains afin de comprendre cette nécessité d'élagage. En même temps, un travail de reprofilage de la piste sera effectué.

De nombreuses festivités vont s'enchaîner à l'approche de l'été :

- Le festival des lavoirs
- Les rencontres du vivant
- La fête votive
- Le 13 et 14 juillet

La séance est levée à 10H30

La parole est donnée à la salle et aux questions par internet : Pas de questions

Le Maire  
Thierry Bruyère-Isnard

*Thierry BRUYERE-ISNARD.*

Le Secrétaire de séance  
Joanne Dusautoir

*Joanne Dusautoir*